

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU BUDGET 2024



GESTION RESPONSABLE

1. Augmentation moyenne du compte de taxes inférieure à l'inflation observée de 5,6 %

Résidentiel

↑	3,0 %	Taxe foncière générale
↑	1,0 %	Tarifications relatives à l'eau et aux matières résiduelles
↓	-0,1 %	Taxe relative aux dettes des anciennes villes
↑	3,9 %	Hausse de la facture de taxes

Non résidentiel

↑	3,0 %	Taxe foncière générale
↑	1,7 %	Tarifications relatives à l'eau et aux matières résiduelles
↑	4,7 %	Hausse de la facture de taxes

2. Diminution de la dette de 5,1 M\$

- ▶ Maintien d'investissements importants pour les infrastructures
- ▶ Respect du cadre financier

3. Contrôle de la masse salariale

- ▶ Rémunération globale qui représente 33,5 % des dépenses de fonctionnement en 2024, en baisse par rapport à 35,3 % en 2023

4. Contrôle des dépenses

- ▶ Gel et optimisation de la flotte de véhicules légers pour les deux prochaines années
- ▶ Rationalisation des baux des espaces locatifs
- ▶ Réduction de 10 % des fournitures de bureau et de 15 % des frais de déplacement

5. Introduction de mesures écofiscales

- ▶ Taxe sur les surfaces imperméables
- ▶ Ajustement des tarifications relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles
- ▶ Tarification pour l'occupation de la chaussée



VILLE SAINTE ET VERTE, qui prend soin de son territoire et de ses ressources

6. Investissement additionnel de 30 M\$ dans la réserve d'infrastructures pour changements climatiques

- ▶ Un total de **45 M\$** sera disponible pour permettre des travaux majeurs liés aux changements climatiques



VILLE BIENVEILLANTE, qui ne laisse personne derrière

7. Investissements de 255,6 M\$ en habitation sur 10 ans, notamment :

- ▶ **17,6 M\$** | Achat de terrains/bâtiments pour des logements sociaux
- ▶ **65 M\$** | Programme Rénovation Québec
- ▶ **89,5 M\$** | Fonds de développement du logement social
- ▶ **30 M\$** | Mise en œuvre de la Vision de l'habitation
- ▶ **3,0 M\$** | Nouveaux logements sociaux en partenariat avec Desjardins et le Fonds de Solidarité FTQ

8. Un total de 3,25 M\$ pour de nouveaux programmes à vocations sociales et communautaires

- ▶ **1,5 M\$** | Mise en œuvre de la Vision de l'itinérance
- ▶ **500 000 \$** | Nouvelle Vision de l'immigration
- ▶ **1,0 M\$** | Tarification sociale pour le transport en commun
- ▶ **250 000 \$** | Nouveau programme de produits d'hygiène personnelle durables



VILLE À L'ÉCHELLE HUMAINE, tissée de communautés et de quartiers où il fait bon vivre

9. Investissements dans les équipements de proximité en loisirs, sport et culture

- ▶ **4 M\$** | Planification de la bibliothèque Étienne-Parent
- ▶ **8,2 M\$** | Deux premières patinoires réfrigérées
- ▶ **18,6 M\$** | Centre communautaire Charles-Auguste-Savard, incluant la relocalisation de la bibliothèque Saint-André
- ▶ **127,1 M\$** | Plan directeur aquatique :
 - › Nouvelle piscine dans le quartier Des Châtel
 - › Jeux d'eau aux parcs Sainte-Anne et Saint-Raphaël
- ▶ **22,5 M\$** | Aires de planches à roulettes :
 - › Parcs de La Chanterelle et du Fargy
- ▶ **17,4 M\$** | Terrains de tennis et de pickleball
- ▶ **15,5 M\$** | Aires de jeux dans plusieurs quartiers

10. Plus grand nombre d'activités gratuites de loisirs et de culture parmi les grandes villes du Québec

- ▶ Bains libres extérieurs et intérieurs
- ▶ Patinage libre extérieur et intérieur
- ▶ Ski de fond
- ▶ Centre de glisse
- ▶ Raquette
- ▶ Parcs et bases de plein air
- ▶ Activités libres en gymnase
- ▶ Prêts de tableaux et locaux intérieurs et extérieurs
- ▶ Prêts de matériel et d'équipement
- ▶ Réseau de 26 bibliothèques
- ▶ Réseau de 12 maisons du patrimoine
- ▶ Plus de 3 000 activités d'animation culturelle gratuites sur tout le territoire



VILLE OFFRANT UNE MOBILITÉ DIVERSIFIÉE, FLUIDE ET SÉCURITAIRE pour tous

11. Investissements dans la mobilité active et la sécurité routière

- ▶ Développement du corridor cyclable Charlesbourg
- ▶ **4,0 M\$** pour la réfection de la chaussée et l'entretien de trottoirs
- ▶ **Près de 750 000 \$** pour augmenter les heures de brigade scolaire



VILLE EFFICACE

12. Réduction de deux semaines de certains délais de paiements aux fournisseurs

- ▶ Déboursé plus rapide par la Ville lors des changements dans les contrats, ce qui représente une économie de frais d'intérêts pour les fournisseurs

